



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉLECTIONS DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MORBIHAN

JANVIER 2025

AVIS DE DÉPÔT

DE LA LISTE ÉLECTORALE PROVISOIRE

COLLÈGE DES ÉLECTEURS VOTANT INDIVIDUELLEMENT

L'extrait communal de la liste électorale qui sera établie pour l'élection des membres de la chambre d'agriculture du Morbihan peut être consulté en mairie par toute personne intéressée jusqu'au 15 octobre 2024.

Les observations doivent être adressées par courrier recommandé avec demande d'accusé de réception à l'adresse suivante :

Chambre d'Agriculture du Morbihan
Commission d'établissement des listes électorales
Avenue du Général Borgnis Desbordes
BP 398
56009 VANNES Cedex

Le préfet,


Pascal BOLOT